



Don ou donation petits enfants

Par Rosko22

Bonjour est-ce qu'en 1977 des grands parents pouvaient déjà faire un don ou une donation à l'un de leurs petits enfants, et dans quel encadrement ? montant ? fiscalité ?

Merci par avance pour votre aide.

Bonne soirée !

Par Rambotte

On a toujours pu donner ce qu'on voulait à qui on voulait, sans limite de valeur (et il y a toujours eu des conséquences successorales, qui n'ont pas beaucoup évolué : réduction de la donation excessive concernant un petit-enfant non héritier potentiel au jour de la donation, rapport de la donation concernant un petit-enfant déjà héritier potentiel au jour de la donation).

En revanche, la fiscalité, elle, a sans doute évolué depuis 1977, quant aux abattements, et au barème après abattement.

Par Rosko22

Bonsoir, merci pour votre réponse rapide, je pensais que les possibilité de donations entre grands-parents et petits-enfants étaient peut-être plus récentes.

Bonne soirée.

Par ESP

Bonjour

Vous êtes peut-être influencé par la loi tepa, qui permet depuis 2008 une donation d'argent exonérée jusqu'à 31865?... Avant 80 ans.